

Titre professionnel Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité (niveau IV) – Apprentissage

Mis à jour le 23 mars 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Avoir entre 15 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations)
Sans condition d'âge pour les personnes : reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.
Projet professionnel validé, maîtrise des compétences clés : lire, écrire, comprendre le Français, maîtriser les opérations sur les nombres.

Public visé

Public éligible à la signature d'un contrat d'apprentissage

Rythme

Alternance

Durée en centre

12 semaines

Durée en entreprise

26 semaines

Validation

Validation des trois CCP conduisant à la certification du titre professionnel.

Modalités d'évaluation

Questionnaire professionnel et mise en situation professionnelle en fin de parcours
Présentation du dossier professionnel et des enseignements en cours de formation devant un jury, suivi d'un entretien technique et d'un 'entretien final.

Objectifs professionnels

Réaliser des opérations de vérification, de mise en service, de contrôles qualité, de contrôle, de maintenance et de modification d'installation électrique

Contenu

- Accueil en formation, administratif, bilan intermédiaire, bilan final
- Appropriation des outils numériques
- Formation à la prévention des risques électriques, BR
- Sensibilisation à la transition énergétique
- Mise en œuvre et gestion d'une installation photovoltaïque
- Installation d'une borne et mobilité électrique
- CCP1 : Procéder à l'équipement d'une installation électrique
- CCP2 : Procéder aux vérifications, à la mise en service, aux contrôles qualité et à la maintenance d'une installation électrique
- CCP3 : Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel durant 12 semaines
- Formation en entreprise durant 26 semaines
- Etude de cas
- Mise en situation

Profil des intervenants

Formateurs du GRETA expérimentés et validés par la Délégation Académique à la Formation Initiale et Continue, professeurs du domaine professionnel de l'Education Nationale, Intervenants extérieurs des entreprises partenaires.

Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Délais et modalités d'accès

Entrée en formation en octobre, les entrées hors période sont possibles et étudiées au cas par cas afin de pouvoir respecter les conditions réglementaires et celles du référentiel de l'examen.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Financements possibles

Formation gratuite pour l'apprenti – Prise en charge par l'OPCO

Référent handicap

Titre professionnel Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité (niveau IV) – Apprentissage

Entrée et sortie permanente

Oui

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Ouest
- 77 Boulevard Raymond Poincaré
55000 BAR-LE-DUC
- greta-lorraine-ouest@ac-nancy-metz.fr
- 03 29 76 24 76